



# SERRURES *Premier* GARANTIE LIMITÉE

## GARANTIE À VIE SUR LES COMPOSANTS MÉCANIQUES ET LA FINITION

Ce produit est garanti contre tout défaut au niveau de la finition, des composants mécaniques et de la main-d'œuvre pour la durée de vie du produit. Taymor Industries Ltd. remplacera toute serrure de série Premier de Taymor qui ne satisfait pas aux termes de cette garantie. Une détérioration de la finition résultant de l'usage de peintures, de solvants ou d'autres produits chimiques ne constitue pas un défaut de fabrication et n'est donc pas couverte par cette garantie. Taymor Industries Ltd. n'assumera aucune responsabilité pour les dommages accessoires ou consécutifs.

Pour réclamer : Retournez le produit avec la preuve d'achat au marchand Taymor où le produit a été acheté.

## PROPRIÉTÉS DE LA FINITION

Nos serrures sont polies et protégées par un revêtement pour aider à prévenir le ternissement. Ce revêtement protecteur n'est pas infaillible et, au fil du temps, il pourrait se détériorer lorsque le produit est manipulé, nettoyé ou exposé à des conditions atmosphériques, telles que des conditions climatiques extrêmes, la pollution, la proximité à l'eau salée, l'humidité et les rayons ultraviolets. Par conséquent, le ternissement qui finira par se produire n'est pas un défaut, mais plutôt un phénomène normal et inévitable. Si ces produits sont bien entretenus, ils dureront pendant très longtemps.

## ENTRETIEN

Un entretien approprié ralentira la détérioration. Lavez et nettoyez seulement avec de l'eau et polissez à l'aide d'un chiffon propre et doux.

Pour plus de renseignements, contactez :

### **SERVICE À LA CLIENTÈLE TAYMOR**

OUEST DU CANADA **1.800.267.4774**

EST DU CANADA **1.800.387.7064**

® MARQUE DÉPOSÉE DE TAYMOR INDUSTRIES LTD.